

École Louis Pergaud Guipavas
Compte-rendu du conseil d'école.
Jeudi 19 octobre 2023

Présents :

Mme Delaroche , Adjointe au Maire
M Yaouancq, DDEN,
Mmes Moal, Guegantou, Goasduff, Adam, Kerneis, Chatalic, Salaun, Kisoka, Guilmand et
M Le Pape, Parents d'élèves.
Mmes Gourvil, Rozec, Eozinou, Daubenfeld, Mezière, Nivez, Le Nabec, Masson, Le Gall,
Henrio et MM Liziar, Gabreau, Hello, Janvier, Roux, Charlier, Enseignants

Absents excusés :

M Jacob, Maire de Guipavas
M Saunier, Inspecteur de L'Education Nationale.

I - Bilan de la rentrée

Équipe enseignante

L'équipe est plutôt stable cette année scolaire. Deux nouvelles enseignantes sont nommées sur l'école. Ariane Daubenfeld en PS/GS bilingue et Anna Calvarin en CM2.

Philippe Charlier reprend le poste de directeur et Céline Rozec remplace Patricia Prigent en maternelle.

Trois AESH accompagnent des élèves : Véronique Botorel, Céline Martinage et Marie-Paule Gueguen en maternelle. Nous sommes en attente d'une quatrième personne suite à des nouvelles notifications MDPH.

Chez les ATSEM, Mélissa L'hostis est de retour à l'école dans la classe de PS/GS bilingue et nous accueillons l'après-midi Lucie Le Bras dans la classe de GS/CP/CE1. Le reste de l'équipe est stable.

Effectifs et répartitions

(chiffres Ondes à la date du 17/10/2023)

Répartition par niveau 2023-2024	
CYCLE I	120
TPS	13
PS	34
MS	38
GS	35
CYCLE II	118
CP	35
CE1	38
CE2	45
CYCLE III	93
CM1	36
CM2	57
TOTAL	331

Répartition par classe 2023-2024	
TPS/PS - 7/16	23
TPS/MS - 6/17	23
PS/MS - 7/16	23
PS/GS - 11/11	22
MS/GS - 5/18	23
GS/CP/CE1 - 6/6/10	22
CP/CE1 - 20/1	21
CP/CE1 - 9/13	22
CE1/CE2 - 14/9	23
CE2	24
CE2/CM1 - 12/7	19
CM1	21
CM1/CM2 - 8/14	22
CM2	19
CM2	24

Les effectifs sont en baisse régulière depuis quelques années en monolingue : il y a eu de gros départs de CM pas tout à fait remplacés par les arrivées en PS.

Évolution des effectifs :

	Effectif primaire
Rentrée 2023	330
Rentrée 2022	336
Rentrée 2021	341
Rentrée 2020	358
Rentrée 2019	368
Rentrée 2018	368
Rentrée 2010	303

Résultat des élections des représentants des parents d'élèves

Les élections ont eu lieu le 13 octobre uniquement par correspondance.

Il n'y avait qu'une liste à l'école. Il y a eu 34,65 % de participation et 15 membres titulaires et 5 suppléants ont été élus.

II – Vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur doit être voté lors du premier conseil d'école, avant d'être distribué aux familles pour signature. Il a été transmis en même temps que l'invitation afin que tous les membres du conseil puissent en prendre connaissance. Pas de changement depuis l'an passé.

Un rappel est fait sur les horaires de l'école, en particulier en élémentaire. Il est demandé aux familles de respecter les horaires (8h20-8h30 le matin) et ne pas déposer leurs enfants par la porte RASSED (sauf cas exceptionnel).

III - Projets 2023-2024

Le projet d' école (2020-2025).

1/ Renforcer la fraternité en partageant de belles expériences.

- Organisation d'une exposition annuelle type grande lessive : action reconduite cette année.
- Chorale de cycle 2 : action reconduite cette année mais plus de place à l'Alizé pour un spectacle.
- Bagad en CM2 bilingue : action reconduite cette année mais même problème que pour les chorales : plus de possibilité de réservation de l'Alizé.
- Le Label éco-école et E3D : Ce travail amorcé il y a 5 ans permet de créer des ponts entre classes, des travaux de groupes, des échanges entre cycles. L'école a obtenu 3 fois le label éco-école. Nous venons d'obtenir le Label E3D (établissement en démarche de développement durable) niveau 2 approfondissement. Une cérémonie de remise du diplôme aura lieu courant décembre.

Les réflexions autour d'éco-école ont repris cette année : les éco délégués ont été élus, la première réunion aura lieu après les vacances de la Toussaint pour définir les thèmes de travail. M Hello animera les réunions cette année.

Nous allons poursuivre les activités et le travail avec différents partenaires : Bretagne vivante, Brest métropole, jardiniers de la ville, ESAT de l'IME etc ...

2/ Favoriser le bien-être et l'épanouissement de chaque élève :

- Agir pour un climat scolaire serein. : Poursuite du travail sur les cours de récréation (installation de bancs et de jeux de cours) et sur les conseils d'élèves.
- Le programme Phare : équipe « bien-être à l'école » pour traiter les situations de harcèlement.
- Continuer les rentrées échelonnées en TPS et en PS pour les premiers jours à l'école.

3/ Améliorer la maîtrise de la langue de tous les élèves :

- Poursuite du travail sur le site internet de l'école avec des reportages d'élèves.

Le projet « Notre école faisons-là ensemble ».

Pour ce projet monté l'année dernière, l'école a obtenu du Ministère de l'éducation Nationale une subvention de 24000 € pour un projet portant sur l'école du dehors et sur les classes flexibles. Celle-ci sera versée à la ville qui ensuite commandera le matériel demandé. Un vote au conseil municipal est nécessaire et aura lieu en décembre.

Les projets des classes.

Cinéma scolaire aux Studios à Brest pour tous les cycles.

Piscine au Spadium Parc pour les élèves de CE1 et de CM2.

Patinoire pour les élèves de CM1.

Voile pour les élèves de CM2. Cette activité qui aura lieu au centre nautique du Relecq-Kerhuon est proposée et financée entièrement par la Mairie.

Projet foot « balle aux pieds » avec l'association : « Les gars du Reun ».

Classe de mer pour les GS/CP/CE1 les 6 et 7 mai 2024.

Projet équitation à Trouzilit pour la classe de CE2.

Spectacles à L' Alizé pour tous les cycles.

Sorties à la médiathèque pour toutes les classes.

IV - Questions des représentants des parents d'élèves

1/ La cour de l'école maternelle.

Une demande a été faite au budget prévisionnel 2024 pour faire des tracés de cour.

2/ La tarification de la garderie.

La ville étudie la possibilité de rajouter des créneaux de facturation à la ½ heure. Il faut attendre la délibération du conseil municipal.

3/ Le ménage de la cantine Pergaud et les problèmes au dernier service.

Le nettoyage des tables est effectué, si nécessaire par les adultes présents. Au self, les plus jeunes mangent avant les autres (Grande section, CP, CE). Pour les enfants de CM1 et CM2, il y a un roulement. A titre exceptionnel, il peut arriver que les derniers n'aient pas le même menu en fonction des arrivages (problèmes de livraison) et des mesures anti-gaspillage de la cuisine.

4/ Le renouvellement du parc informatique.

En 2023, l'école va être équipée pour plus de 16 000€ de matériel et de ressources (Tablettes, VPI, Imprimante, PC, Caméra). Pour 2024 il est prévu plus de 11 000€ pour l'école également. Ceci dans le cadre de la Convention que la commune a signée avec l'état pour le financement de territoires numériques éducatifs. Sur 2 ans, c'est 90 000 € pour l'ensemble des écoles de la commune.

5/ Le goûter à la garderie.

Il a été redéfini en septembre avec la responsable du service restauration selon les recommandations nutritionnelles GERMCN * (grammage et fréquence des produits). C'est le même sur tous les sites (protocole en pièce-jointe). L'enfant peut demander un supplément de pain.

* GERMCN : Groupement d'Étude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition

6/ Le bac à sable en maternelle.

Il a été enlevé. Si c'est possible et si l'école le demande, un nouveau bac pourra être installé.

La secrétaire
Laurence Henrio

Le Directeur
Philippe Charlier